|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **F** |
| WIPO/GRTKF/IC/40/2 | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 26 avril 2019 | | |

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Quarantième session**

**Genève, 17 – 21 juin 2019**

Accréditation de certaines organisations

*Document établi par le Secrétariat*

1. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) a approuvé, à sa première session tenue à Genève du 30 avril au 3 mai 2001, un certain nombre de questions d’organisation et de procédure, y compris l’octroi du statut d’observateur ad hoc à un certain nombre d’organisations ayant exprimé le souhait de jouer un rôle dans les travaux du comité (voir le rapport adopté par le comité, paragraphe 18 du document WIPO/GRTKF/IC/1/13).
2. Depuis lors, plusieurs autres organisations ont fait part au Secrétariat de leur souhait d’obtenir le même statut pour les futures réunions du comité. On trouvera en annexe au présent document les demandes contenant les noms des organisations qui, avant le 18 avril 2019, ont demandé à être accréditées à la quarantième session du comité, ainsi que des renseignements biographiques sur ces organisations tels qu’ils ont été communiqués par chacune d’entre elles.
3. *Le comité est invité à examiner les demandes d’accréditation en qualité d’observatrices ad hoc des organisations mentionnées dans l’annexe du présent document et à se prononcer à cet égard.*

[L’annexe suit]

## Organisations qui ont demandé leur accréditation en qualité d’observatrices pour les sessions du comité intergouvernemental

Centre for International Sustainable Development Law (CISDL)

For Alternative Approaches to Addiction, Think & do tank (FAAAT)

### Centre for International Sustainable Development Law (CISDL)

Le 12 mars 2019

**COURRIER ÉLECTRONIQUE**

À : Division des savoirs traditionnels

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20

Mél. : grtkf@wipo.int

Madame, Monsieur,

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.

Patrick Reynaud, membre de l’équipe de direction du CISDL

**Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc**

**auprès du**

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[1]](#footnote-2),[[2]](#footnote-3)**

Renseignements biographiques de l’organisation postulante

Nom complet de l’organisation :

Centre for International Sustainable Development Law

Description de l’organisation : (150 mots au maximum)

Le CISDL est un institut de recherche juridique international et indépendant qui a pour vocation de promouvoir la compréhension, le développement et la mise en œuvre du droit du développement durable; d’appuyer la recherche internationale en facilitant le dialogue et la réalisation de travaux de recherche sur des questions juridiques; et de contribuer à l’éducation juridique en renforçant les connaissances et les capacités dans ce domaine. Notre mission est de faire progresser l’éducation juridique aux fins de l’avènement de sociétés durables et de la protection des écosystèmes, en promouvant la compréhension, le développement et la mise en œuvre du droit international du développement durable. Grâce aux divers programmes et projets du CISDL, celui-ci est devenu à l’échelle mondiale l’une des principales organisations de développement durable, et la plus importante association de droit du développement durable.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

* Promouvoir l’éducation juridique dans le domaine du développement durable en organisant, au Canada et dans d’autres pays, des ateliers, des cours, des séminaires et des conférences à l’intention du public.
* Réaliser des travaux de recherche sur le droit du développement durable et diffuser les résultats de ces travaux auprès du public.
* Objectifs 2018-2022 :
  + Appuyer la recherche en mettant à disposition, de manière coordonnée, les compétences techniques et analytiques du CISDL en matière de négociation et de mise en œuvre de traités internationaux, en collaboration avec ses partenaires et les membres de son réseau; contribuer de manière soutenue et cohérente aux aspects juridiques des programmes internationaux liés au développement durable; et lancer trois à quatre projets internationaux visant à faire en sorte que le droit et la gestion des affaires publiques revêtent une plus grande place dans la mise en œuvre des traités internationaux relatifs au développement durable.
  + Faire progresser l’éducation juridique en mettant sur pied une école internationale de droit du développement durable; en proposant de nouveaux cours en marge des manifestations liées aux traités internationaux, et dans de prestigieuses universités du monde entier, en collaboration avec des partenaires; en élaborant et en diffusant des cours en ligne sur le droit et la gestion des affaires publiques au service de la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable; et en organisant des concours de dissertation juridique et de plaidoirie à l’intention des étudiants en droit international.
  + Continuer de faire connaître les résultats de travaux de recherche de premier plan, en permettant aux titulaires des bourses de recherche du CISDL, ainsi qu’aux membres de son réseau, de contribuer aux ouvrages de sa collection phare consacrée à la mise en œuvre des traités relatifs au développement durable, publiée aux éditions Cambridge University Press; publier d’autres ouvrages, recueils, manuels et documents de travail de premier plan sur le droit du développement durable; et étendre la présence du CISDL sur le Web et sur les réseaux sociaux.
  + Favoriser la formation de nouvelles idées, le dialogue et la collaboration dans le domaine de l’administration judiciaire du développement durable, en continuant en 2019 et 2021 d’organiser les conférences du CISDL dédiées à la mémoire du juge C. D. Gonthier, qui suscitent beaucoup d’intérêt, à la Faculté de droit de l’Université McGill, ainsi que d’autres manifestations de grande envergure; en créant une bourse de recherche consacrée à l’héritage laissé par le juge C. G. Weeramantry; et en organisant d’autres manifestations internationales telles que des tables rondes ou des ateliers.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

* Réalisation de travaux de recherche sur le droit international du développement durable dans sept domaines : le droit relatif à la biodiversité et à la prévention des risques biotechnologiques; le droit relatif aux ressources naturelles; le droit relatif aux changements climatiques; le commerce, l’investissement et la finance; les droits de l’homme; la santé et l’éducation; et la paix, la justice et la gestion des affaires publiques.
* Formation et renforcement des capacités en matière de droit international du développement durable dans les domaines susmentionnés.
* Organisation de conférences semestrielles dédiées à la mémoire du juge C. D. Gonthier à la Faculté de droit de l’Université McGill.
* Réalisation de projets liés au droit et à la gestion des affaires publiques dans le domaine du développement durable, en collaboration avec les secrétariats des traités multilatéraux relatifs à la protection de l’environnement [Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) et Convention sur la diversité biologique (CDB)].

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :

Le CISDL mène des travaux de recherche sur des questions liées aux savoirs traditionnels et aux droits des peuples autochtones. Plusieurs questions liées aux travaux de l’IGC sont étudiées dans le cadre de notre programme de formation sur le droit relatif à la biodiversité et à la prévention des risques biotechnologiques (principalement les savoirs traditionnels, les ressources génétiques et les liens avec le Protocole de Nagoya), et de notre programme de formation sur le droit relatif aux ressources naturelles.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

Notre siège est situé au Canada, mais nos chercheurs exercent leurs activités dans 60 pays.

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Exemples de publications récentes :

Jorge Cabrera Medaglia, *La Protección del Conocimiento Tradicional en la Ley de Biodiversidad de Costa Rica y su Relación con los Derechos de Propiedad Intelectual : Avances y Perspectivas* (2018).

Frederic Perron-Welch, “*International Law Treaty Developments Affecting the Bio-Based Economy*” (2018).

Jorge Cabrera Medaglia, *Access and Benefit Sharing, Intellectual Property Rights and the Protection of Traditional Knowledge in Costa Rica : Participation in and Possible Impacts of the IGC’s Work* (2017).

H. Arjjumend, K. Koutouki, S. Alam et T. Koivurova, “*The Space for Indigenous Peoples and Local Communities : Participation in Policymaking and Benefit Sharing Negotiations*” (2017).

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale :

Centre for International Sustainable Development Law (CISDL)

Chancellor Day Hall

3644 Peel Street

Montréal, Québec, Canada

H3A 1W9

Tél. : +1 818 685 9931

Tlcp. : 1 514 398 4659

Mél. : secretariat@cisdl.org

Site Web : www.cisdl.org

Nom et qualité du représentant de l’organisation :

Patrick Reynaud, membre de l’équipe de direction

For Alternative Approaches to Addiction, Think & do tank (FAAAT)

|  |  |
| --- | --- |
| À**:**  Division des savoirs traditionnels  Organisation Mondiale  de la Propriété Intellectuelle  34, chemin des Colombettes  1211 Genève 20  Suisse  Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20  Mél. : grtkf@wipo.int | De :  Comité permanent  Association FAAAT think & do tank  8, rue du Général Renault  Maison des Associations du 11e arr.  75011 Paris  France  Tél. : +33 (0) 624 508 479  Mél. : info@faaat.net |

**Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du comité intergouvernemental**

*Paris, le 24 janvier 2019*

Madame, Monsieur,

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

Vous trouverez ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.

Kenzi Riboulet-Zemouli,

membre du comité permanent du FAAAT

**Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc   
auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

**Nom complet de l’organisation :**

* FAAAT (nom officiel auprès de l’administration)
* For Alternative Approaches to Addiction, Think & do tank (dénomination utilisée à des fins de communication)
* FAAAT think & do tank (dénomination utilisée à des fins de communication)

**Description de l’organisation :**

Le FAAAT think & do tank est une organisation internationale qui mène des activités de sensibilisation et de recherche sur les politiques de lutte contre la dépendance aux drogues, contre les drogues contrôlées ou illicites, et contre les plantes, produits ou substances susceptibles de nuire à la santé ou d’engendrer une dépendance.

Il s’agit d’une organisation pluridisciplinaire, transnationale, non gouvernementale, non partisane et à but non lucratif, qui supervise la collaboration d’un réseau international d’experts.

Le groupe de réflexion (“*think tank*”) conduit des recherches rigoureuses afin de déterminer, à partir de données factuelles et de considérations éthiques, quelles politiques pourraient être adoptées pour faire face aux problèmes politiques, économiques et sociaux liés aux drogues et à la dépendance. Le groupe d’action (“*do tank*”) met en place des programmes d’aide collective, de renforcement des capacités et de sensibilisation à l’intention des membres de groupes affinitaires, de mouvements sociaux populaires, de communautés locales et du secteur associatif, dans le but de les associer davantage aux politiques à tous les niveaux, y compris aux niveaux international et multilatéral.

**Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :**

* Poser les bases d’une réorientation des politiques internationales relatives aux drogues vers le développement durable, les droits de l’homme, la transparence et la non-exclusion.
* Faire en sorte que les politiques relatives aux drogues reposent sur des données factuelles et des objectifs d’efficacité : amélioration des programmes et des activités menés dans le domaine des drogues à partir des observations faites sur le terrain.
* Amorcer un mouvement de modernisation de la classification des “drogues” : liste des substances, terminologie des drogues, manière de concevoir la dépendance biochimique.
* Renforcer les groupes affinitaires, les mouvements sociaux et le secteur associatif afin d’enrichir leurs connaissances, d’accroître leur viabilité et leur efficacité, et d’améliorer leurs capacités d’action collective sur les questions liées aux drogues.

**Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :**

* Réalisation d’évaluations et de travaux de recherche sur les politiques relatives aux drogues contrôlées et aux plantes, produits ou substances susceptibles de nuire à la santé ou d’engendrer ou une dépendance.
* Publication de rapports de recherche.
* Observation et suivi des travaux menés dans le cadre des instances et des organisations internationales et, s’il y a lieu, participation à ces travaux.
* Action sociale : fourniture d’explications sur le droit international et les mécanismes internationaux aux communautés locales.
* Action sociale : instauration d’un cadre de discussion et de débat entre les gouvernements, les organismes internationaux et les communautés locales (populations touchées, secteur associatif et secteur privé).

**Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :**

Il est établi que la culture, la transformation et l’usage de plantes servant à la fabrication des stupéfiants et soumises au contrôle international revêtent une importance historique dans la médecine traditionnelle et complémentaire de nombreux pays; la Convention unique sur les stupéfiants reconnaît ainsi l’aspect traditionnel de l’usage, en particulier, du *Cannabis sativa*, de l’*Erytroxylon coca* et du *Papaver somniferum* dans les systèmes de médecine traditionnelle. Cependant, tandis qu’un nombre croissant de pays mettent leur système en conformité avec le droit à la santé et avec l’obligation faite par la Convention unique d’autoriser l’accès, à des fins thérapeutiques, aux médicaments contrôlés, des questions de propriété intellectuelle se font jour, à un moment où les caractéristiques génétiques de ces plantes, ainsi que les procédés de culture et de préparation associés aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles ou aux ressources naturelles locales, suscitent un intérêt croissant sur le plan pharmaceutique. Dans le même temps, les communautés locales, rurales et autochtones s’inquiètent au sujet du respect de leurs droits sur ces ressources et sur ces savoirs, et au sujet de leur capacité de protéger leur patrimoine et de lui assurer un développement plus durable. Les travaux de l’IGC nous aideraient à recenser les outils juridiques pouvant être utilisés par les communautés agricoles traditionnelles, et à déceler les éventuelles lacunes qu’ils comportent.

**Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :**

La France et l’Espagne, où sont situés nos bureaux.

L’Autriche, où nous menons la majeure partie de nos activités, en collaboration avec les sièges respectifs de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et de l’Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) à Vienne.

**Coordonnées complètes de l’organisation :**

Adresse postale :

Association FAAAT think & do tank,

8, rue du Général Renault

Maison des Associations du 11e arr.

75011 Paris, France

Tél. : +33 6 24 50 84 79

Tlcp. : s/o

Mél. : info@faaat.net

Site Web : www.faaat.net

Nom et qualité du représentant de l’organisation :

Kenzi Riboulet Zemouli, directeur de recherche, membre du comité permanent.

[Fin de l’annexe et du document]

1. Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-2)
2. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu’elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l’ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l’adresse grtkf@wipo.int. [↑](#footnote-ref-3)